

# En Flèche

N°332 / MAI 2025 LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

  [www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr)

DOSSIER / VIE MUNICIPALE > P 9

## Noces de DIAMANT





**NADINE GRELET-CERTENAIS, MAIRE**  
n.grelet@cc-paysflechois.fr

► Classé deuxième marché de la Sarthe, le marché de La Flèche incarne l'art de vivre local et la convivialité fléchoise. Cette reconnaissance, nous la devons à ses commerçants passionnés, à ses producteurs engagés, mais aussi à vous, Fléchois et visiteurs, qui en faites chaque mercredi matin, un temps fort de la semaine.

Ce rendez-vous vivant, chaleureux, qui fait partie de notre identité, nous continuerons à l'accompagner, à le faire rayonner, et à l'adapter aux besoins de toutes et tous. Consciente de son importance, la municipalité reste pleinement mobilisée pour faciliter l'accès au marché, notamment durant les travaux en cours sur Port-Luneau, qui s'achèveront cet été.

Pour compenser la perte de

places de stationnement le mercredi matin, nous avons mis en place une navette gratuite reliant les parkings de Printania et de la gare routière au cœur du marché.

Rappelons aussi que quelque 1000 places de stationnement sont disponibles à quelques minutes à pied de l'hyper centre-ville et que celles-ci sont gratuites : le stationnement en ville totalement gratuit, est un atout précieux que peu de villes peuvent aujourd'hui encore revendiquer.

S'il nous faut un peu marcher car il n'est pas toujours simple de se garer à proximité immédiate, ce petit effort collectif permet de préserver un marché dynamique et une vie de centre-ville forte. Le marché, c'est notre bien commun. À nous de le faire vivre ensemble.

## DANS CE NUMÉRO / MAI 2025

**FOCUS / P.3:** À PORTÉE DE REGARD - **ACTUALITÉS / P.4 À 7:** LA SAISON EST LANCÉE > **P.4 - UN LOGEMENT POUR TOUS** > **P.7 - ÉCLAIRAGE / P.8:** LE RENDEZ-VOUS DU MERCREDI - **DOSSIER / P.9 À 12:** NOCES DE DIAMANT - **PORTRAIT / P.13:** NATHAN QUARTIER - **LOISIRS / P.14 À P.17:** EN MODE VACANCES > **P.14 - VEILLÉE DES SAINTS DE GLACE** > **P.15 - TRIBUNES / P.18 - INFOS PRATIQUES / P.19**



**DOSSIER / P.9 À 12**  
NOCES DE DIAMANT



**FOCUS / P.3**  
À PORTÉE DE REGARD



**ÉCLAIRAGE / P.8**  
LE RENDEZ-VOUS DU MERCREDI



**PORTRAIT / P.13**  
NATHAN QUARTIER



BIODIVERSITÉ / ÉVÉNEMENT

# À portée DE REGARD

La fête de la nature s'épanouit à La Flèche et dans le pays fléchois avec de nombreuses animations pour ouvrir les yeux sur la biodiversité.

► Du 20 au 25 mai, la Ville de La Flèche et le Pays fléchois mettent un coup de projecteur sur les richesses naturelles du territoire. Le marais de Cré-sur-Loir/La Flèche, le parc des Carmes, le jardin de la Providence, La Monnerie... sont autant de sites à découvrir ou redécouvrir à cette occasion, sous différents angles.

C'est par exemple, le jardin de la Providence qui accueillera une exposition de photos du concours organisé dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité du Pays fléchois. Ou la diversité de la faune et de la flore de la base de loisirs de La Monnerie à découvrir de manière insolite, lors d'une promenade en calèche.

## Qualité de vie

La fête de la nature est aussi l'occasion de valoriser le travail des deux collectivités et des associations qui œuvrent en partenariat pour la préservation de l'environnement. Ainsi, les techniciens du service Eau de la Ville animeront une visite grand public de la station de captage d'eau de Villenette. L'Agence de l'eau quant à elle expliquera le rôle crucial de l'eau comme source de vie au travers d'une exposition qui prendra place sur les grilles du château des Carmes. « Notre objectif est de sensibiliser le grand public,

La faune et la flore, une richesse à découvrir sur le territoire.

de lui faire découvrir ce patrimoine qui participe à la qualité de vie sur le territoire, explique Nicolas Chauvin, maire adjoint chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable. Mais aussi de partager l'absolue nécessité de la préservation de cette biodiversité : un enjeu d'avenir dont nous devons tous prendre conscience. »

▼ **DU 20 AU 25 MAI, EXPOSITIONS, VISITES, CINÉMA... AVANT-PREMIÈRE LE 11 MAI AVEC UNE BALADE CONTÉE AU MARAIS DE CRÉ-SUR-LOIR/LA FLÈCHE. PROGRAMME EN PAGES AGENDA ET SUR [WWW.VILLE-LAFLECHE.FR](http://WWW.VILLE-LAFLECHE.FR)**

## Le chiffre

# 180

Rive gauche, entre le camping municipal et l'Établissement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), le jardin de la Providence est en cours d'aménagement par les services de la Ville. 180 arbres fruitiers y ont notamment été plantés dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre ».



ÉCONOMIE / TOURISME

# La saison EST LANCÉE

© PHILIPPTE NOISETTE

Démarrée sous le soleil, la saison 2025 du camping municipal voit déjà revenir les fidèles et la clientèle anglaise tandis que la durée des séjours s'allonge.

« La grande nouveauté du camping municipal cette année, c'est Port-Luneau ! » Nicolas Chauvin, maire adjoint chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable ne plaisante qu'à moitié. C'est en effet une toute nouvelle vue sur la ville qui s'offre aux vacanciers du camping, qu'ils séjournent en hébergement ou en tente : fini le parking dégradé rempli de camping-cars aux beaux jours, place à un lieu de promenade apaisé et bientôt arboré. « Un attrait supplémentaire pour les visiteurs », estime le maire adjoint. Ouvert fin mars, le camping a accueilli très rapidement ses premiers vacanciers et enregistré de nombreuses réservations. « L'hébergement est notamment très demandé, explique Karen Aubry, nouvelle gestionnaire de l'équipement. Nous affichons quasiment complet pour tous les ponts du mois de mai, comme pour les mois de juillet et août. »

Le camping municipal séduit les vacanciers.

un peu leurs vacances à La Flèche et dans la vallée du Loir », se félicite Nicolas Chauvin.

Cet été, ils profiteront également d'un nouveau service à l'intérieur du camping : un mini bar va être aménagé pour proposer un lieu de rendez-vous aux vacanciers. « C'est un des critères des quatre étoiles, explique l' élu. Pour autant, pas question de concurrencer les cafés du centre-ville car il ne sera pas ouvert en continu. »

À noter : des travaux sur les sanitaires seront entrepris cette année pour une mise en service au cours de la saison 2026.

## Le chiffre

# 201

Après la transformation d'un emplacement groupe en six emplacements individuels, le camping municipal en compte désormais 201. À cela s'ajoutent les vingt-et-un hébergements : mobil-homes, bungalows, campétoile et bulle.

### Un mini bar

Les fidèles reviennent, tout comme la clientèle anglaise qui s'était faite plus discrète depuis le Covid et le Brexit. Autre bonne nouvelle : la durée moyenne des séjours s'allonge. « Venus parfois pour visiter le zoo, les visiteurs découvrent une offre touristique de qualité qui mérite de prolonger

CULTURE / CHANT

# Un nouveau RENDEZ-VOUS

Dédié au chant choral, Festivoix réunira près de 150 choristes le 24 mai sur la scène de Coppélia.

► Elle reconnaît volontiers avoir « *une main de fer dans un gant de velours* ». Irina Nikonovich, professeure de chant de l'école municipale de musique, fait déjà travailler ses élèves d'arrachepied en vue de Festivoix, le 24 mai. Ce nouvel événement musical réunira sur scène quatre chœurs et chorales qu'elle dirige, à La Flèche et à Angers : le chœur de l'école de musique, du Carroi (chant choral et chœur d'hommes), le chœur d'hommes d'Anjou et le chœur de femmes Foligammes.

## Hommage à Karl Jenkins

« *Sans travail en dehors de nos séances, on ne progresse pas* », assure-t-elle. Or la professeure entend voir ses élèves relever brillamment le nouveau défi qu'elle leur propose sur la scène fléchoise. Un défi d'autant plus complexe que les formations

qui se retrouveront à Coppélia n'ont ni le même répertoire, ni le même niveau technique. « *Variété française, classique, musique du monde, chant sacré... Chacun jouera quelques pièces de son répertoire puis tous ensemble se retrouveront autour de pièces de Karl Jenkins, compositeur et musicien gallois* », explique-t-elle.

Ces chants seront dédiés aux victimes de toutes les guerres dans le monde « *et aux mères qui pleurent leurs enfants* », ajoute Irina Nikonovich.

Irina Nikonovich, professeur de technique vocale et cheffe de chœur.



© PHILIPPE NOISSETTE

▼  
**20H, ENTRÉE LIBRE**  
**SANS RÉSERVATION.**  
**GRATUIT.**

L'école de musique organise une porte ouverte le 25 juin de 13h30 à 16h.

## Le chiffre

# 104 000

La vidéo de promotion du territoire réalisée par la Ville, Le Syndrome fléchois, continue à séduire les internautes. À la fin du mois d'avril elle avait déjà été visionnée plus de 104 000 fois, tous supports confondus (YouTube, LinkedIn, Instagram et Facebook).

## EN BREF



### Cérémonie commémorative

La cérémonie du 8 mai 1945 se tiendra à 11h au monument aux Morts, promenade Foch. Elle sera précédée d'un dépôt de gerbe aux cimetières de Saint-Germain à 9h15, de Verron à 9h45 et de Sainte-Colombe à 10h15.

### Conseil municipal

Il se tiendra lundi 26 mai à 19h à l'hôtel de ville. L'ordre du jour ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux passés sont consultables sur [www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr).

### École municipale de musique

Les réinscriptions des anciens élèves seront prises du 14 mai au 11 juin, puis les nouvelles inscriptions à partir de cette date. Contact : 12, rue Marie-Pape Carpentier, 02 43 48 53 63, [musique@ville-lafleche.fr](mailto:musique@ville-lafleche.fr)

### La conduite du changement

Le club des entreprises du Pays fléchois organise une conférence de Benoît Quémar sur le thème : « Subir, gérer ou conduire le changement », le 3 juin à 18h30 salle Coppélia. Sur inscription : [contact@clubentreprisespaysflechois.com](mailto:contact@clubentreprisespaysflechois.com) et 02 43 48 66 11. 20 euros.

### Fête des lacs

Elle fêtera ses 20 ans samedi 7 juin avec un concert exceptionnel pour cet anniversaire.

## ÉQUIPEMENT / JEUNESSE

# Un nouveau JEU

La base de loisirs de La Monnerie est équipée d'une nouvelle structure de jeu, dédiée aux enfants de 3 à 11 ans.

► Elle a déjà fait le bonheur des enfants pendant les vacances de printemps. La nouvelle structure en bois installée à La Monnerie au début du mois d'avril a été prise d'assaut dès les premiers beaux jours et rapidement fait oublier celle qu'elle remplace.

« Nous avons été contraint de la mettre en sécurité cet automne, explique Nelly Joulin, responsable du service Nature en ville. Les contrôles effectués avaient mis en évidence sa vétusté. »

## Un contrôle par mois

Soumis à une utilisation intensive depuis sa mise en service, en 2007, à l'usure du sable et des intempéries, ce jeu ne permettait plus une utilisation sécurisée. « Nous avons déjà prévu de le remplacer mais avons dû avancer notre calendrier », complète la cheffe de service.

La sécurité des jeux pour enfants, dans les parcs, jardins et cours d'écoles est une priorité pour la Ville et ses agents. Contrôlés chaque année par

Les enfants se sont rapidement approprié le nouveau jeu.



Fabriquée en France à partir de bois d'acacia, le nouveau jeu est en harmonie avec le site.

un organisme indépendant, ils font aussi l'objet de la surveillance des employés municipaux : « Les agents des Espaces verts ont un regard à chaque passage, assure Patrice Fourier, responsable du service Logistique. Une fois par trimestre, un agent de la Logistique fait également un contrôle approfondi et procède aux petites réparations nécessaires. »

Coût de ce nouvel équipement : 38 000 euros.

## Le chiffre

# 66 400

66 400 pavés ont été utilisés pour l'aménagement de Port-Luneau, dont les travaux sont sur le point de s'achever. Ce nouveau lieu de promenade au bord du Loir sera officiellement inauguré dimanche 13 juillet et accueillera régulièrement des manifestations festives.



## EN BREF



### Postuler en ligne

Les offres d'emploi de la Ville sont consultables sur [www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr), onglet « La ville ». Il est également possible de postuler directement en ligne en déposant curriculum vitae et lettre de motivation en un clic.

### Logement chez l'habitant

Le Flore Habitat jeunes met en relation des propriétaires

disposant d'une chambre meublée inoccupée et des personnes entre 15 et 30 ans en emploi, stage, formation, apprentissage ou alternance à la recherche d'un hébergement temporaire. Contact : 02 43 81 27 55 et [contact@leflore.info](mailto:contact@leflore.info)

### Accueils de loisirs

L'inscription aux accueils de loisirs pour les vacances scolaires d'été (3-11 ans) sera ouverte du 4 au 22 juin sur l'espace famille, accessible depuis la page d'accueil du site [www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr). Pour les séjours, les inscriptions débuteront le 2 juin à 12h30.



SOLIDARITÉ / HABITAT

# Un logement POUR TOUS

L'association de lutte contre le mal logement Habitat & Humanisme ouvre une résidence rue Henri-Dunant.

Claude Cosnard est le référent fléchois de l'association Habitat & Humanisme.

► Neuf logements indépendants, du T1 au T3, une grande cuisine et une buanderie commune : voici à quoi ressemble la résidence fléchoise de l'association Habitat & Humanisme, la troisième en Sarthe. À cela s'ajoute un terrain de 600 m<sup>2</sup> qui ne demande qu'à être exploité. « Ce jardin sera à travailler en commun avec les différents locataires. Nous ne ferons rien sans eux » explique Claude Cosnard, référent de l'association à La Flèche.

Fondée il y a quarante ans et implantée en Sarthe depuis neuf ans, l'association propose une solution d'habitat alternatif, à loyer modéré, pour favoriser la diversité sociale et intergénérationnelle. Objectifs : lutter contre l'exclusion et rompre l'isolement des personnes en difficulté, via l'insertion et les liens sociaux.

## Vie sociale

« Les logements sont destinés à des personnes âgées, à des personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés temporaires. Le but n'est pas de leur offrir un logement pérenne mais de leur proposer un endroit à eux, le temps de trouver d'autres solutions », ajoute Claude Cosnard. Les baux d'environ six mois seront renouvelables trois ou quatre fois, « même si personne ne sera mis à la porte sans solution ».

Dans cet objectif, l'association travaille en partenariat avec Sarthe Habitat et avec des propriétaires solidaires qui accepteraient de louer un logement à un tarif très modéré, avec la garantie de l'association concernant les loyers.

En plus du logement, l'association accompagne et aide

les bénéficiaires dans leurs démarches administratives. « Nous voulons leur permettre de se refaire une santé et surtout de retrouver une vie sociale afin de se revaloriser à leurs propres yeux. Ce qui serait magnifique ce serait un mélange de générations pour favoriser les échanges et la vie en communauté » conclut Claude Cosnard.

## Le chiffre

# 1 000 000

Humanisme et habitat a consacré **1 million d'euros** à la création de cette résidence sociale comprenant neuf logements : 4 T1, 2 T2 adaptés aux personnes à mobilité réduite et 3 T3.



VIE QUOTIDIENNE / COMMERCE

# Le rendez-vous DU MERCREDI

Avec plus de 110 commerçants, le marché du mercredi est l'un des plus beaux de la Sarthe. Son organisation, bien rodée, débute au petit matin.

## ► 5h

Le mercredi, le placier de la Ville commence sa journée de très bonne heure. Éric Guérin doit en effet installer les barrières, ouvrir les bornes électriques, les arrivées d'eau et les toilettes publiques avant l'installation des commerçants ambulants. Il est vite rejoint par la Police municipale présente pour s'assurer du bon déroulement des opérations et si nécessaire, faire enlever les voitures en stationnement gênant.

## 5h30

Les premiers marchands arrivent place de la Libération et promenade Foch. « *Notamment les primeurs, poissonniers, maraîchers, qui ont besoin de temps pour la mise en place de leur étal* », explique le placier. Les abonnés retrouvent chaque semaine le même emplacement.

## 6h

Le marché est ouvert et accueille ses premiers clients. « *Certaines personnes apprécient de faire leurs courses avant d'attaquer leur journée de travail* », note le placier.

## 8h15

C'est l'heure de l'attribution des emplacements libres, sous la supervision de la Police municipale. 30 % d'entre eux doivent en effet être réservés aux marchands de passage, non abonnés, en alimentaire comme en confection. Un tirage au sort permet de les départager s'ils sont plus nombreux que les places disponibles. Les malchanceux devront tenter leur chance une prochaine fois.

## Entre 10h et 11h30

Les agents de la Police municipale sillonnent le marché pour

## Une question d'équilibre

Six mois de participation continue au marché sont nécessaires pour prétendre à un abonnement et donc à une place fixe. Les candidatures des commerçants sont étudiées par une commission comptant Patricia Méterreau, maire adjointe chargée de l'Action économique locale, le placier de la Ville et quatre commerçants volontaires. Objectifs : « *S'assurer que l'offre demeure équilibrée, que la concurrence ne soit pas exacerbée et que les produits proposés répondent à la demande* », explique la maire adjointe.

s'assurer qu'il se déroule sans incident. Pour eux comme pour le placier, la diplomatie, la fermeté et la bienveillance sont de rigueur.

## 13h

Les commerçants ont commencé à ranger leurs produits. Éric Guérin quant à lui referme les compteurs, arrivées d'eau et toilettes publiques, range les barrières. Quelques instants plus tard, le site est entre les mains des agents de la Propreté urbaine du Pays fléchois qui font disparaître les dernières traces du marché... avant la semaine suivante.

VIE MUNICIPALE

# Noces de DIAMANT

Des organisateurs mobilisés aux côtés de la Ville pour fêter les soixante ans de la fusion.

2025 marque le soixantième anniversaire de la fusion entre La Flèche, Saint-Germain-du-Val et Verron. Ces noces de diamant seront fêtées le 24 mai lors d'une journée d'animations préparée par les écoles Lazare-de-Baïf et Léo-Delibes, les comités de quartier de Verron et de Saint-Germain et des associations.

► Un épais dossier d'une trentaine de pages, très documenté, retrace avec précision les quelques mois précédants ...

... la fusion de La Flèche avec Saint-Germain-du-Val et Verron, au début de l'année 1965. L'auteur n'est autre que Marcel Coutard, fin connaisseur de l'histoire locale. À la demande de la maire, Nadine Grelet-Certenais, il s'est plongé dans les archives de la bibliothèque, a compulsé les journaux de l'époque et interrogé de nombreux habitants pour retracer l'histoire de cette fusion. « *Je voulais raconter au plus près ce qu'il s'est passé* », explique-t-il.

Certaines anecdotes sont savoureuses et révèlent les tensions qui ont marqué cette époque. Du moins à Verron, où l'opinion était pour le moins partagée sur le sujet. « *Il vaut mieux un petit chez soi qu'un grand chez les autres* », disent ainsi en 1964, Eugène et Francine Byzery, Verronnais depuis une dizaine d'années. Souhaité par le sous-préfet, soutenue par le maire, Georges Anjard, le projet de fusion divise les familles comme le conseil municipal. C'est même un véritable feuilleton, avec empoignades, éclats de voix, portes qui claquent, démission du maire, réélection du maire...

### Confort moderne

À Saint-Germain-du-Val, l'ambiance est différente. Sous la houlette du maire, François Hubi, le conseil municipal se prononce en faveur de la fusion le 17 octobre 1964, avec 10 voix pour et 1 contre. La commune apporte, dans la corbeille de mariage, des terres cultivées, des bois et taillis, un tissu artisanal développé, sans oublier « *des savoureux champignons qui, à l'automne, abondent dans les sous-bois de la Garenne aux Cerfs* », relate le quotidien La Nouvelle République dans un article retrouvé par Marcel Coutard. Pour convaincre les deux conseils municipaux, les autorités ont avancé des arguments de poids : un accès facilité à des services,

À Verron comme à Saint-Germain, un panneau sera installé pour rappeler l'histoire de la fusion.



© PHILIPPE NOISETTE



À Verron, les associations se retrouvent pour la corvée de légumes avant la Randonnée gourmande.



À Saint-Germain, le comité de quartier a relancé de nombreuses animations.



comme l'eau courante dans les habitations, que des petites communes de 539 et 914 habitants, pour respectivement Verron et Saint-Germain-du-Val, pouvaient difficilement s'offrir. Mais aussi un réseau routier mieux entretenu, des usines, des emplois et des logements pour les ouvriers, un remembrement...

#### « Construire l'avenir »

Côté fléchois, l'enjeu est de taille. Il faut dire que La Flèche manque alors cruellement de terrains pour se développer, en dépit de l'annexion, en 1866 de la commune de Sainte-Colombe. La fusion avec les deux communes voisines représente la seule opportunité de constituer une entité territoriale de taille respectable, en capacité d'accueillir des commerces, des entreprises, des logements...

Aussi on se félicite bien sûr de la décision du conseil municipal germinois. « J'adresse de chaleureuses félicitations aux élus de Saint-Germain-du-Val pour leur geste courageux, leur sens civique, pour avoir su prendre leurs responsabilités

devant un problème de cette importance », déclare le maire, Fernand Guillot.

Deux mois plus tard, la situation s'apaise enfin à Verron, avec la réélection de Georges Anjard à la tête du conseil municipal et un vote favorable, mais de justesse : sept voix pour, six contre. Un résultat dont le préfet de l'époque se réjouit, soulignant l'opiniâtreté du maire et rendant hommage « à son opinion basée sur la volonté de construire l'avenir avec lucidité. »

Le 1<sup>er</sup> janvier 1965, la fusion des trois communes est officiellement actée. La nouvelle entité compte alors 14 392 habitants. Une nouvelle ère s'ouvre pour La Flèche et ses nouveaux quartiers, qui ont conservé leur identité au fil du temps, tout comme Sainte-Colombe. ◀



## zoom sur...



## La fête du 24 mai

Associations, comités de quartier, les écoles Lazare-de-Baif et Léo-Delibes se sont mobilisés pour inviter les Fléchois à fêter le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fusion des trois villes. Cette journée de fête se déroulera le 24 mai, en deux temps : la matinée à Saint-Germain-du-Val, l'après-midi à Verron.

À partir de 10h, une visite théâtralisée de Saint-Germain conduira les participants de la place de l'église à la cour de la salle de quartier, en passant par le lavoir, la place Albert-Virfeux et la maison natale de Léo-Delibes.

À 12h30, un cortège comptant voitures, motos et mobylettes d'époque rejoindra Verron pour un grand pique-nique sur le terrain jouxtant la salle de quartier. Puis à partir de 14h30, des élèves costumés mèneront la visite du quartier en sept étapes chronologiques, de la période archéologique à la fusion, en 1965. Pour cette journée, un dress code est suggéré, autour des années 60. De même, toutes les personnes disposant d'un véhicule de cette période seront les bienvenues dans le cortège reliant Saint-Germain et Verron.

Le 13 février 1965, ce document signé de François Hubi, Georges Anjard, Fernand Guillot et du préfet de la Sarthe officialise la fusion des trois communes.

## « Les comités de quartier créent du lien social »

© PHILIPPENoiseTTE



**Françoise Rachet**  
maire adjointe chargée  
du Comité des fêtes

### Un esprit village persiste-t-il à Verron et Saint-Germain-du-Val ?

C'est plus visible à Verron qu'à Saint-Germain, mais c'est davantage un esprit de quartier à mon avis. D'ailleurs il y a certainement des gens qui y vivent aujourd'hui et qui n'ont jamais entendu parler de la fusion intervenue en 1965. Le regroupement des trois communes a été très vite

absorbé par toute la population. D'où l'intérêt de rappeler cette histoire grâce aux animations que nous proposons le 24 mai, avec les deux comités de quartier notamment.

### Les comités de quartier jouent-ils un rôle important dans l'animation de Verron et Saint-Germain ?

Ils sont très actifs et très attachés à faire vivre leur quartier. D'ailleurs ils ont pris en main la fête des 60 ans de la fusion avec une belle énergie, rassemblant autour d'eux les deux écoles, Générations mouvements de Verron et de Saint-Germain ainsi que les deux sociétés de boule de fort, qui ont proposé une initiation aux écoliers.

L'un comme l'autre sont organisateurs de nombreux événements : vide greniers, Randonnée gourmande qui

a connu cette année encore un beau succès, chasse aux œufs, méchoui... Ces rendez-vous fédérateurs rassemblent la population, favorisent la rencontre, le lien social et contribuent au bien vivre-ensemble auquel nous sommes tous attachés.

### C'est aussi le cas à l'échelle de la ville ?

Oui car les membres des six comités de quartier composent le comité des fêtes et sont toujours motivés pour organiser des événements ou collaborer lors de rendez-vous importants. Ils sont précieux par exemple en janvier pour le bon déroulement du spectacle offert aux seniors du Pays fléchois. Ils distribuent les cadeaux offerts par le comité des fêtes et aident au placement du public : une belle et indispensable organisation !



### zoom sur...

#### Les mariés de Verron

Ce ne sont pas tout à fait les derniers, mais presque. En mai 1964, Georges Anjard, dernier maire de Verron, célèbre l'union de Maryvonne et Joël Bois.

« Nous n'habitons plus à Verron alors, mais mes parents y étaient toujours et il allait de soi que notre mariage soit célébré dans mon village, se souvient Maryvonne. L'ambiance à l'époque était un peu électrique en raison de l'opposition de certains à la fusion. D'ailleurs, j'avais un oncle qui était contre tandis que mon père, qui tenait le café Marchand, y était favorable. Pour moi, c'était une question un peu lointaine. J'avais 21 ans et d'autres préoccupations. »

Deux ans après leur union, Maryvonne et Joël se sont installés dans ce qui était alors devenu le quartier de Verron et n'en sont jamais partis. Tous deux ont travaillé dans l'usine Cebal, devenue Trivium.

Encore aujourd'hui, Maryvonne ajoute toujours Verron lorsqu'elle communique son adresse postale. Verronnaise à 100 %.

Parmi les derniers mariés de Verron, Maryvonne et Joël Bois, en mai 1964.



#### Le chiffre

# 14 392

Au 1<sup>er</sup> janvier 1965, La Flèche compte 14 392 habitants grâce aux nouveaux quartiers de Saint-Germain-du-Val et Verron. La commune de Sainte-Colombe quant à elle avait été annexée au début de l'année 1866.

2006

Naissance à  
La Flèche

2024

Baccalauréat  
au lycée  
d'Estournelles-  
de-Constant

Bénévole au comité  
des fêtes de Verron

2025

Étudiant en BTS

Secrétaire-adjoint  
du comité des fêtes

BÉNÉVOLAT / NATHAN QUARTIER

# Enfant de VERRON

Étudiant en BTS, Nathan Quartier trouve le temps de s'investir au sein du comité des fêtes de Verron dont il est le secrétaire-adjoint.

► Nathan Quartier a grandi sur les hauteurs de Verron. À 18 ans, il a rejoint le comité des fêtes de son quartier, entraîné par des amies d'enfance, elles-mêmes jeunes bénévoles. « J'y ai été bien accueilli et j'ai tout de suite apprécié la cohésion d'équipe », assure-t-il. Au point d'accepter, quelques mois plus tard, de prendre des responsabilités dans le bureau, composé de six personnes : un engagement plutôt rare à son âge. Sa motivation ? « J'aime donner un coup de main et aussi partager des moments avec les adhérents, explique-t-il.

*L'ambiance est très conviviale entre nous. »*

## La bonne image

Étudiant en alternance, Nathan Quartier se partage entre Angers et La Flèche. Une organisation qui ne l'empêche pas de trouver le temps nécessaire pour assumer sa mission bénévole : « Nous avons des réunions régulières et le tempo s'accélère un peu plus à l'approche des événements qu'organise le comité ou auxquels nous participons. » Comme la Randonnée gourmande, le mois dernier, portée par le comité de

quartier, Générations mouvement et l'amicale des parents d'élèves. Pour ce rendez-vous plébiscité par les Fléchois, le jeune homme a été chargé de démarcher d'éventuels sponsors. « L'exercice n'était pas très facile à mon âge, reconnaît-il. Mais j'ai eu de bons retours auprès des commerçants de La Flèche. » Un motif de satisfaction, d'autant que Nathan est conscient de la responsabilité qu'implique sa mission : « Bien que bénévole, il faut être capable d'adopter une attitude professionnelle pour l'image du comité des fêtes. » Quelques mois lui auront suffi pour avoir la conviction d'être à la bonne place : « D'un point de vue personnel, je réalise que le bénévolat est très enrichissant. Ça m'amène à être en relation avec des personnes que je ne connais pas, que je n'aurais peut-être pas rencontrées et à être plus à l'aise. » Un plus pour ce jeune homme d'un naturel réservé.

▼  
**RETROUVEZ UN EXTRAIT DE  
L'INTERVIEW EN VIDÉO SUR LA  
CHAÎNE YOUTUBE DE LA FLÈCHE.**

# En mode VACANCES

La Monnerie prendra un air estival dès le 28 mai avec l'ouverture de la baignade surveillée, des locations et des jeux extérieurs de L'îlébulle.

► Une fois n'est pas coutume, l'ouverture de la baignade surveillée précèdera cette année la Fête des lacs. Il sera possible en effet de s'y baigner sous la supervision des maîtres-nageurs brevetés du Pays fléchois chaque week-end et chaque mercredi du 28 mai au 29 juin, ainsi que pendant le pont de l'Ascension et le lundi de Pentecôte. Pour mémoire, la zone de baignade est matérialisée par des bouées flottantes à respecter, délimitant les petit, moyen et grand bains.

Avant cela, les agents des services municipaux seront à la manœuvre pour aménager la plage. « Et notamment préparer le sol et le remettre à niveau avec un apport de sable », explique Nelly Joulin, responsable du service Nature en ville, espaces publics et logistique. Sans oublier l'installation des cabines de plage.

## Jeux accessibles

À deux pas, le centre aquatique du Pays fléchois adoptera les mêmes modalités pour l'ouverture de ses jeux extérieurs. Ceux-ci seront en effet accessibles au public, sur la même période,

Les bouées délimitent les zones de baignade.

© PHILIPPE NOÏSETTE



le mercredi de 15h30 à 19h30, le samedi de 9h à 13h et de 14h30 à 18h, le dimanche de 9h à 13h. C'est également le 28 mai que s'ouvrira la base de location de vélos (classique ou à assistance électrique) et de pédalos. Compter de 4 euros pour une heure à 11 euros la demi-journée pour un vélo classique adulte ou 6 euros l'heure à 15 euros la demi-journée pour un VAE. Les pédalos quant à eux peuvent être loués moyennant la somme de 7 euros la demi-heure ou 10 euros l'heure. Enfin, en ce qui concerne les paddles, il faudra attendre la pleine saison, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, pour pouvoir en profiter.



## EXPOSITION / ARTS CRÉATIFS

# Talents amateurs À DÉCOUVRIR

Les élèves des ateliers d'art créatifs du Carroi ont de l'or dans les doigts et le démontreront en ce mois de mai. Leur exposition offrira l'occasion de découvrir de belles créations en cartonnerie, couture, peinture, céramique, dentelle... Et peut-être susciteront l'envie de s'inscrire dans un atelier à la rentrée de septembre.

▼  
DU 14 AU 25 MAI, LE MERCREDI ET LE SAMEDI DE 15H À 18H30, LE DIMANCHE DE 10H À 13H ET DE 15H À 18H30.  
HALLE-AU-BLÉ. ENTRÉE LIBRE. [WWW.LECARROI.ORG](http://WWW.LECARROI.ORG)

**JUSQU'AU VEN. 30 MAI**

**Fête de la nature.** La faune et l'eau, expo de Photo sART' et du CPIE. Hall de la mairie, aux heures d'ouverture.

**JUSQU'AU LUN. 2 JUIN**

**Fête de la nature.** *L'eau source de vie*, exposition de l'Agence de l'eau. Grilles du château des Carmes.

**LUN. 5 MAI**

**Jacques Bouillault, le broussard naturaliste**, film réalisé par Pascal Fournié. 6,80 euros, 5,50 euros moins de 14 ans. **14h30**, cinéma Le Kid.

**MAR. 6 MAI**

**Billy Elliott**, long métrage en VOST dans le cadre du festival Cinéma Sans Frontières du collège-lycée Notre-Dame. **18h**, cinéma Le Kid.

**Ciné échanges** autour du film *Au boulot!*, en partenariat avec l'Union Locale CGT de La Flèche. **20h15**, cinéma Le Kid.

**MER. 7 MAI**

**Club de lecture grands caractères.** **10h30**, bibliothèque Jacques-Termeau.

**MAR. 6 ET MER. 7 MAI**

**Larzac !**, théâtre par la Cie 13.36. La vie de ses habitants et celle de l'outil de gestion collective des terres agricoles. À partir de 15 ans. **20h30**, théâtre de la Halle-au-Blé. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

**JEU. 8 MAI**

**Visites guidées avec un guide-conférencier.** À **15h**, moulin de La Bruère, à **17h** théâtre de la Halle-au-Blé. [www.visithemes.com](http://www.visithemes.com)

**SAM. 10 MAI**

**Concert de l'école municipale de musique.** Entrée libre, tout public. **20h**, salle Coppélia.

**DIM. 11 MAI**

**Fête de la nature.** Balade contée en musique. Inscription : 02 43 45 83 38 ou [jchalle@cpie72.fr](mailto:jchalle@cpie72.fr). **15h**, marais de Cré-sur-Loir/La Flèche.

**Visites guidées avec un guide-conférencier.** À **15h**, moulin de La Bruère, à **17h** théâtre de la Halle-au-Blé. [www.visithemes.com](http://www.visithemes.com)

**LUN. 12 MAI**

**Cinéma avec le pôle seniors :** *Les Bodin's partent en vrille.* **14h30**, cinéma Le Kid.

**Assemblée générale** extraordinaire de l'USF. Salle Printania.

**MAR. 13 MAI**

**Concert d'orgue** avec la fanfare du 6<sup>e</sup> régiment du Génie au profit du patrimoine du Prytanée national militaire. 18 euros, gratuit moins de 12 ans. **20h**, église Saint-Louis, accès par la rue du Collège.

**DU MER. 14 AU DIM. 25 MAI**

**Exposition Caméléon.** Lire page 14.

**MER. 14 MAI**

**Atelier numérique** avec l'espace multimédia : twine. **15h30**, bibliothèque Jacques-Termeau.

**JEU. 15 MAI**

**Pôle seniors :** balade en vélo avec l'association Cyclopedie et pique-nique.

**Don du sang. De 15h à 19h**, salle Printania. Rendez-vous à privilégier sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

**Candide 1.6**, danses urbaines et poésie, par la Cie 1.5. À partir de 11 ans. **20h30**, salle Coppélia. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

**VEN. 16 MAI**

**Pôle seniors :** atelier chauffecitron. **14h30**, espace Montreal

**Fête du quartier des Fleurs** avec l'espace de vie sociale Jean-Sérés. À partir de **17h**.

**SAM. 17 MAI**

**Club poésie.** **10h45**, bibliothèque Jacques-Termeau.

**VEN. 16 MAI****Veillée des saints de glace**

Moulin de La Bruère

La compagnie Les Voix fêlées organise une veillée en chansons pour marquer la reprise de la fabrication des pains de glace du moulin.

Le thème de la soirée : « Ensemble continuons ».

**20h30, participation au chapeau.**

**Soirée dansante** de En salsa me! Salle Printania.

**Ciné échanges** autour du film *Fanon* en partenariat avec la Ligue des droits de l'homme. 6,80 et 5,50 euros. **20h**, cinéma Le Kid.

**DIM. 18 MAI**

**Vide greniers** du comité de quartier Saint-André Les Plantes. À partir de **7h**, rue de la Magdeleine et rue Remy-Belleau.

**Slip run**, course en slip autour du lac de La Monnerie et concours du plus beau slip de la Team Family Vaidie. 8 euros. Départ de la course à **11h**. La Monnerie.

**Loto** du rallye Sainte-Colombe. **14h**, salle Printania.

**Visite guidée** du moulin de La Bruère avec un guide-conférencier. **15h**. [www.visithemes.com](http://www.visithemes.com)

**DU LUN. 19 MAI AU VEN. 30 MAI**

**Fête de la nature.** Exposition des photos lauréates du concours photo de l'Atlas de la biodiversité du Pays fléchois. Jardin de la Providence.

**LUN. 19 MAI**

**Concert de l'orchestre** à

l'école et des musiques actuelles. Entrée libre, tout public. **10h**, salle Coppélia.

**MAR. 20 MAI**

**Fête de la nature.** Vernissage du projet P(art)age, œuvres participatives de l'artiste Nama Arte. **18h**, parc des Carmes et cour basse de la mairie.

**Ciné Passion :** *Usual Suspect* en VOST. Adhérents 4 euros, moins de 14 ans 5,50 euros, normal 6,80 euros. **20h30**, cinéma Le Kid.

**À PARTIR DU MER. 21 MAI**

**Fête de la nature.** P(art)ages, œuvres de l'artiste Nama Arte réalisées avec des bénévoles. Parc des Carmes.

**Fête de la nature.** La biodiversité vue par Photo sART', exposition de photographies. Cloître de la mairie.

**DU MER. 21 AU DIM. 25 MAI**

**Les Fourberies de Scapin de Molière** par Les Jourdin du Loir. Entrée participative. Réservation : [resajourdin@gmail.com](mailto:resajourdin@gmail.com) et 06 19 09 52 74. À **20h30** les 21, 23 et 24 mai, **16h** le 25 mai.

**MER. 21 MAI**

**Pôle seniors :** balade à vélo avec les enfants de l'accueil de loisirs.



© DR

**DU VEN. 30 MAI AU DIM. 1<sup>er</sup> JUIN****Tournoi de beach tennis**

Plage de La Monnerie

Ciel bleu et soleil éclatant sont commandés pour le tournoi de beach tennis du Tennis club fléchois. Des participants venus de toute la France sont attendus pour ce rendez-vous qui offre l'occasion de découvrir une pratique en développement, entre volley et tennis. Au programme, des rencontres hommes, femmes et mixte. **Restauration et buvette sur place. À partir de 10h.**

**Fête de la nature.** Visite de la station de captage d'eau de Villenette et découverte du cycle urbain de l'eau. Départ toutes les heures de **14h à 17h**, station de captage d'eau de Villenette, à l'extrémité de la rue des Grapilleurs.

**JEU. 22 MAI**

**Fête de la nature.** Découverte du ruisseau de l'Argance avec les techniciens rivière du Pays fléchois. Prévoir des bottes ou des chaussures de randonnée. **18h**, rendez-vous au lieu-dit Coulon à la Chapelle d'Aligné.

**Le Malade imaginaire**, théâtre, par le Collectif Citron. Lire ci-contre.

**VEN. 23 MAI**

**Fête de la nature.** Assemblée générale du réseau haies des Pays de la Loire (**10h**, centre d'hébergement Les Berges de La Monnerie), puis visite commentée pour découvrir les haies présentes sur le territoire (**14h**). Sur inscription : j.bouquet@cc-paysflechois.fr

**Fête de la nature.** Visite du jardin de la Providence. **18h**, rendez-vous près de la passerelle rue du Bourdigal.

**SAM. 24 MAI**

**Régate** du club de voile jeunes et adultes. La Monnerie.

**Fête de la nature.** Visite de l'usine des eaux et découverte du cycle urbain de l'eau avec le CPIE. Départ toutes les heures de **14h à 17h**, 4 allée de la Tour d'Auvergne.

**Fête de la nature.** Visite commentée de La Monnerie en calèche et découverte de la

faune et de la flore. Inscription : j.bouquet@cc-paysflechois.fr. De **14h à 17h30**, lacs de La Monnerie.

**Soirée dansante** de l'amicale des sapeurs-pompiers. Salle Printania.

**60<sup>e</sup> anniversaire de la fusion** avec Verron et Saint-Germain-du-Val. Lire pages 9 à 12.

**Porte ouverte du pôle petite enfance**, atelier bien-être dans le cadre des Instants familles. Sur inscription : 02 43 48 03 40. De **9h à 12h**, pôle petite enfance.

**Festivoix. 20h**, salle Coppélia. Lire page 4.

**DIM. 25 MAI**

**Tir du bouquet** organisé par la Compagnie d'Arc. À partir de **8h45**, rue Famille Bizot.

**Fête de la nature.** Ferme pédagogique, exposition de la Ligue pour la protection des oiseaux, atelier nichoir... De **10h à 18h**, jardin de la Providence, entrée par la rue du Bourdigal.

**Fête de la nature.** Projection de *Bonjour le monde*, film d'animation. 5,50 euros. **10h30**, cinéma Le Kid.

**Visite guidée** du moulin de La Bruère avec un guide-conférencier. **15h**. www.visithemes.com

**SAM. 24 ET DIM. 25 MAI**

**Finale** départementale de gymnastique artistique féminine et masculine organisée par l'USF gym. À partir de **8h30**, complexe sportif du Petit-Versailles.

**JEU. 22 MAI**

**Le Malade imaginaire**

Cour du Carroi



©COLLECTIF CITRON

Théâtre en plein air avec le Collectif Citron qui revisite *Le Malade imaginaire* de Molière.

Les jeunes amoureux Angélique et Cléante voient leur relation empêchée par un père égoïste qui rêve de marier sa fille à un médecin pour satisfaire ses intérêts personnels. À partir de **10 ans. 20h30**. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

**DU VEN. 23 AU DIM. 25 MAI**

**Festival À Nous Le Kid 4.** Films, animations, rencontres... Cinéma Le Kid.

**MAR. 27 MAI**

Pôle seniors : après-midi à la ferme, avec les résidences autonomie du CCAS. 15 euros.

**MER. 28 MAI**

Journée de la robotique. Lire ci-dessous.

**JEU. 29 MAI**

Visites guidées avec un guide-conférencier. À **14h30 et 16h**, moulin de La Bruère ; à **18h** théâtre de la Halle-au-Blé. [www.visithemes.com](http://www.visithemes.com).

**DU VEN. 30 MAI**

**AU DIM. 1<sup>er</sup> JUIN**

**Tournoi de beach tennis.** Plage de La Monnerie. Lire page 15.

**VEN. 30 MAI**

**Fête scolaire** des jeux d'échecs avec 300 élèves des écoles publiques. Complexe sportif de La Monnerie.

**SAM. 31 MAI**

**Repair café.** De **9h à 12h**, salle du Canada, place de la Nouvelle France.

**Club poésie.** **10h45**, bibliothèque Jacques-Termeau.

**Visites guidées** avec un guide-conférencier. À **14h30 et 16h**, moulin de La Bruère ; à **18h** théâtre de la Halle-au-Blé. [www.visithemes.com](http://www.visithemes.com).

**DIM. 1<sup>er</sup> JUIN**

**Fête de la pêche** de l'AAPPMA pour les enfants de 4 à 12 ans. De **9h à 12h et de 14h à 17h**, lac des pêcheurs, La Monnerie.

**Visites guidées** avec un guide-conférencier. À **15h**, moulin de La Bruère, à **17h** théâtre de la Halle-au-Blé. [www.visithemes.com](http://www.visithemes.com)

**MER. 28 MAI**

**Journée de la robotique**

Halle-au-Blé

En mai et juin, l'espace multimédia du Pays fléchois organise un événement autour de la robotique. Le 28 mai de 9h à 12h30 : présentation des projets des écoles, ateliers de découverte des robots, présentation de la filière technique du lycée d'Estournelles-de-Constant et de l'association Robotiqu'En Flèche.

Dans un second temps, des animations se dérouleront à l'espace multimédia, à la bibliothèque et à l'espace Gambetta pendant les mercredis de juin.

Infos : [espace-multimedia@cc-paysflechois.fr](mailto:espace-multimedia@cc-paysflechois.fr) et 02 43 45 59 82

RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR

[WWW.VILLE-LAFLECHE.FR](http://WWW.VILLE-LAFLECHE.FR)

▼ PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA FLÈCHE SUR INSTAGRAM 📷 AVEC #LAFLECHE



▼ **30 MARS**  
Un dimanche joyeux et coloré avec le **carnaval**.



▲ **28-29 MARS**  
**Le Salon du savoir-faire du Pays fléchois**, un rendez-vous pour réfléchir à son projet professionnel.



▲ **5 AVRIL**  
En compagnie de la maire, les **visites de chantier de Port-Luneau** ont fait le plein.



## Hôtel de Ville

Espace Pierre-Mendès  
France  
Tél. 02 43 48 53 53  
contact@ville-lafleche.fr  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de  
13 h 30 à 17 h 30 (9 h  
le jeudi), le samedi  
de 9 h à 12 h (état-civil  
uniquement)

## Numéros utiles

**Service quotidienneté**  
02 43 48 53 80

*Problème de voirie, d'éclairage public, de signalisation*

**Police municipale**  
02 43 48 53 89

**Centre communal d'action sociale**  
02 43 48 53 59

**Service Citoyenneté**  
02 43 48 53 58

*État-civil, carte d'identité, passeport, élections, recensement, location de salles municipales*

**Objets trouvés/  
animaux recueillis**  
02 43 48 53 89

**Pôle seniors**  
02 43 48 85 93

**Cinéma municipal  
Le Kid**  
02 43 94 24 30

**Bibliothèque  
municipale**  
02 43 48 53 62

**École municipale  
de musique**  
02 43 48 53 63

**Le Carroi**  
02 43 94 08 99

**Centre aquatique  
L'ilébulle**  
02 43 94 00 25

**Point info jeunesse / espace  
Gambetta**  
02 43 45 68 55

## L'OPPOSITION MUNICIPALE

### Le budget 2025

Dernier budget de la mandature. Nous avons constaté que la majorité nous proposait un budget pré-électoral dans lequel les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent.

Pour commencer, il faut piocher 671 191 euros sur l'excédent 2024 qui diminue d'ailleurs d'année en année pour pouvoir rembourser le capital des emprunts qui est de 1 552 000 euros et aussi pour pouvoir afficher des chiffres favorables. Il faut également ponctionner 720 000 euros, toujours sur le budget de la Ville, pour équilibrer le budget « location des salles ». Après tous ces constats, les élus de la majorité proposent quand même de faire pour plus de 7 millions d'euros de travaux d'investissement (plus de 2 millions qui restent à faire de 2024 auxquels on rajoute plus de 5 millions pour 2025), sachant qu'en 2024 il a été fait seulement pour 1 100 000 euros. Cherchez l'erreur et pour nous, ces chiffres ne sont qu'un effet d'annonces ! La Ville souhaite investir des montants qui sont disproportionnés par rapport à sa capacité financière.

La preuve, il est prévu de faire un nouvel emprunt de 1 950 000 euros. Evidemment, Port-Luneau n'a pas été oublié. Par contre la salle de tennis Pierre-Dubois va continuer de prendre l'eau et pourvu que la cuisine centrale tienne le coup jusqu'en 2026 !

Mais il va bien falloir que ces mêmes élus expliquent aux Fléchois en 2026 pourquoi tant de travaux avaient été proposés et si peu exécutés et pour quelles raisons ? Les élus de l'opposition ont voté contre ce budget 2025 de pré-campagne !

**« Ensemble pour le  
renouveau de La Flèche »**

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Gérer avec sérieux, investir avec ambition

À La Flèche, on ne gère pas une ville avec des slogans. On la fait avancer, jour après jour, avec des choix clairs et assumés.

Le 14 avril, nous avons voté, dans un contexte difficile, un budget 2025 fidèle à notre boussole politique : préserver les services publics, ne pas alourdir la fiscalité et investir dans ce qui compte vraiment. Avec 22,5 millions d'euros de recettes réelles de fonctionnement pour 21,6 millions de dépenses, ce budget dégage une épargne nette de 2,3 millions d'euros. Cela nous permet de financer nos projets sans creuser la dette. Mieux encore : grâce à la bonne gestion des exercices précédents, 1,41 million d'euros d'excédent sont mobilisables dès aujourd'hui.

Ce budget n'est pas une opération de communication. Nos projets - rénovation des écoles, voirie, cuisine centrale, Port-Luneau ... - sont le fruit de cinq années de travail au service des Fléchoises et des Fléchois. Ils arrivent à maturité parce que nous avons su anticiper, planifier et gérer avec sérieux. Ces 5,3 millions d'euros pour améliorer le quotidien de tous, nous les faisons sans augmenter les impôts, ni creuser la dette. Dans un contexte inflationniste, c'est un choix politique fort : soutenir les Fléchoises et Fléchois, sans leur demander davantage.

Quand certains préfèrent entretenir la défiance, nous faisons le choix du réel, du concret, du collectif. Dans une période troublée, où les repères se brouillent, notre cap reste clair : une ville juste, solidaire, ambitieuse.

Une ville qui agit, pas une ville qui agit.

**« La Flèche, territoire  
de projets »**

Pour prendre rendez-vous avec un élu : 02 43 48 53 51



**NADINE GRELET-CERTENAÏS**

Maire  
Présidente de la Communauté  
de communes du Pays fléchois



**CARINE MÉNAGE**

Maire adjointe chargée  
de la Culture (animation  
patrimoniale et culturelle,  
cinéma, école de musique,  
bibliothèque), de la  
communication et de la  
démocratie participative  
Vice-présidente  
du Pays fléchois



**MICHEL LANGLOIS**

Maire adjoint chargé  
de l'Action sociale (CCAS),  
de la tranquillité publique  
et des finances  
Conseiller délégué  
communautaire



**PATRICIA MÉTERREAU**

Maire adjointe chargée  
de l'Action économique  
locale (commerce et artisa-  
nat, droits de place, marchés  
et foires), des cimetières,  
de la citoyenneté et des  
ressources humaines



**NICOLAS CHAUVIN**

Maire adjoint chargé  
de la Transition écologique  
et de l'urbanisme durable  
(urbanisme, tourisme local  
durable, bâtiments commu-  
naux, espaces verts, camping,  
Agenda 21)  
Vice-président  
du Pays fléchois



**MICHÈLE  
JUGUIN-LALOYER**

Maire adjointe chargée  
de Bien grandir à La Flèche  
(jeunesse, éducation,  
écoles, conseil municipal  
enfant, restauration  
scolaire)



**AMADOU KOUYATÉ**

Maire adjoint chargé  
de la Ville sportive et du vivre  
ensemble (politique  
sportive, associations  
sportives, vie associative,  
relations internationales,  
comité de jumelage)



**FRANÇOISE RACHET**

Maire adjointe chargée  
de La Flèche pour tous les  
âges (intergénération, fêtes  
et cérémonies, comité des  
fêtes, pôle seniors)



**CLAUDE JAUNAY**

Maire adjoint chargé  
des Services au public, eau  
et assainissement, éclairage  
public, accessibilité, voirie  
Vice-président  
du Pays fléchois



**PASCAL RIBOT**

Maire adjoint chargé  
des Solidarités (logement  
social et handicap)



**JEAN-PIERRE GUICHON**

Conseiller municipal  
délégué chargé de la  
Transition numérique  
et de la mobilité  
Vice-président  
du Pays fléchois



**HERNANI TEIXEIRA**

Conseiller municipal  
délégué chargé des  
questions relatives aux  
associations sportives



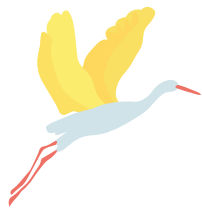
**Naissances**

Suzanne Boyeau

**Décès**

Maryvonne Jocher veuve Raveneau, Claude  
Guillard, Reine Ouvrard veuve Bidault, Michaël  
Duncan, Julien Gaumé, Chantal Allain, Gérard  
Chauveau, Klébert Baranger, Lucien Lamarre,  
Nicolas Pellois, Jean Allard, Gabriel Clisson,  
Jacques Breton

© FREEPIK



**21-25 MAI  
2025**

# FÊTE DE LA NATURE

**GRATUIT**



**PARTEZ À LA DÉCOUVERTE  
DES RICHESSES NATURELLES  
DU PAYS FLÉCHOIS**

Toutes les activités sur  
[www.paysflechois.fr](http://www.paysflechois.fr)

Vallée  
du  
**Loir**

**RÉGION  
PAYS  
de LA LOIRE**



VILLE DE  
**LA FLÈCHE**



**Pays Fléchois**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES